

Philippe VINTROU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Toulouse
7 rue du Printemps
31000 - TOULOUSE
Tel : 05 61 62 32 27
Fax : 05 61 63 81 84

ASSOCIATION Les C.A.U.E. d'Occitanie

**5 Avenue Frizac
31400 TOULOUSE**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE
CLOS LE 31/12/2020

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les C.A.U.E. d'Occitanie relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

26

Justification des appréciations

La crise liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacements et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des travaux d'audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et méthodes comptables

Une note en page 14 de l'annexe fait référence au nouveau règlement ANC n° 2018-06 qui remplace le règlement CRC n° 99-01

Faits caractéristiques

En page 16 de l'annexe sont exposés l'impact de la crise sanitaire sur les comptes annuels

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse
le 13 avril 2021

Philippe VINTROU
EXPERT COMPTABLE
Commissaire aux Comptes
7 Rue du Printemps
31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 62 32 27

Comptes annuels

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

LES CAUE D'OCCITANIE

5 AVENUE DE FRIZAC
31400 TOULOUSE

APE : 7111Z -
Siret : 34530544500040

mazars

MAZARS TOULOUSE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
298 Allée du Lac

31670 LABEGE

Tél : 0562734400

Fax : 0562734411

Courriel : toulouse@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

 **Sommaire**

Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Compte de résultat	8
Contributions volontaires	10
Annexe	13
Règles et méthodes comptables	14
Faits caractéristiques	16
Notes sur le bilan	17
Autres informations	22
Etats détaillés	25
Bilan détaillé	26
Compte de résultat détaillé	30

Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association LES CAUE D'OCCITANIE relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	243 894,76
Total des produits d'exploitation	312 298,53
Résultat net comptable (Excédent)	48 348,34

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à LABEGE

Pour MAZARS TOULOUSE
ROHLES Florent
EXPERT-COMPTABLE

Etats de synthèse

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	6 230	6 230		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	31 193	26 244	4 950	3 793
Immobilisations financières				
Participations	850		850	750
Autres immobilisations financières	2 400		2 400	2 400
Total I	40 673	32 474	8 200	6 943
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Autres créances	95 224	2 678	92 546	222 041
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités	140 677		140 677	28 078
Charges constatés d'avance	2 472		2 472	1 426
Total II	238 373	2 678	235 695	251 544
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	279 046	35 151	243 895	258 488
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres	69 935	69 935
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	28 951	20 205
Excédent ou déficit de l'exercice	48 348	8 746
Situation nette (sous-total)	147 234	98 886
Total I	147 234	98 886
FONDS REPORTES ET DEBIES		
Fonds dédiés	15 000	21 783
Total II	15 000	21 783
PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses	9 037	7 351
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 342	84 342
Dettes fiscales et sociales	39 470	42 090
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	812	1 044
Autres dettes		2 992
Produits constatés d'avance	24 000	
Total IV	81 661	137 819
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	243 895	258 488
(1) Dont à plus d'un an (a) Dont à moins d'un an (a)	81 661	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	88 861	90 427
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	150	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	165 495	190 500
Contributions financières	11 388	25 151
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	42 516	17 806
Autres produits	3 888	8 066
Total I	312 299	331 950
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	71 412	88 950
Impôts, taxes et versements assimilés	1 625	2 180
Salaires et traitements	125 887	147 833
Charges sociales	49 134	57 718
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	893	630
Dotations aux provisions	15 000	21 783
Autres charges		142
Total II	263 952	319 236
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	48 347	12 713
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	8	3
Total III	8	3
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	6	170
Total IV	6	170
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2	-167

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	48 348	12 546
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		3 800
Total VI		3 800
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-3 800
Total des produits (I+III+V)	312 306	331 952
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	263 958	323 206
EXCEDENT OU DEFICIT	48 348	8 746

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LES CAUE D'OCCITANIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 243 895 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 48 348 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2021.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le règlement CRC n°99-01 a été abrogé à compter du 1er janvier 2020 et a été remplacé par le règle ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 homologué par arrêté du 26 décembre 2018.

Ainsi, les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont été modifié par le règlement 2018-06 du 5 décembre 2018, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 par rapport à l'exercice précédent.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Indemnité de fin de carrière:

La provision pour indemnités départ en retraite a été évaluée conformément aux principes généralement admis en France. Elle ressort à 31 504 euros, et a été calculée en fonction de la convention collective Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement et des hypothèses suivantes:

- Départ prévu, sauf dérogation individuelle: 67 ans
- Taux de rotation du personnel retenu: 100%
- Taux de mortalité: table réglementaire INSEE 2018
- Taux d'actualisation : 0.34%

- Fusion-absorption entre l'URCAUE Midi-Pyrénées et l'URCAUE Languedoc-Roussillon:

Le 22 septembre 2017, l'Union Régionale des CAUE de Midi-Pyrénées a absorbé par voie de fusion l'Union Régionale des CAUE du Languedoc-Roussillon, avec effet rétroactif au 1er janvier 2017.

L'association ainsi constituée est dénommée les CAUE d'OCCITANIE.

- Crise sanitaire :

La pandémie de COVID-19 a conduit l'OMS à déclarer un état d'urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020, et la France à déclarer un état d'urgence sanitaire le 23 mars 2020, avec la mise en œuvre de mesures de confinement. L'état d'urgence a été prolongé jusqu'au 1er juin 2021, cette crise sanitaire est encore susceptible d'avoir des impacts sur l'activité ou le fonctionnement de la structure. Aussi, nous vous présentons ci-après, selon une approche ciblée, les principaux effets que nous avons identifiés sur les comptes clos le 31/12/2020.

a. Actif

- Dépréciation des actifs

- Dépréciations des créances clients : Nous n'avons pas provisionné de créances clients suite à la crise sanitaire.

- Report des créances

- Clients : Nous n'avons pas eu de demandes de report de créances de la part de nos clients suite à la crise sanitaire.

b. Passif

- Report des dettes: Il n'y a pas eu de report de dettes

c. Compte de résultat

- Impact activité sur les recettes

Nous n'avons pas eu d'impact sur nos recettes lié à la crise sanitaire

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 230			6 230
Immobilisations incorporelles	6 230			6 230
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 053			13 053
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 622	2 049	3 531	18 140
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	32 675	2 049	3 531	31 193
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	750			850
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 400			2 400
Immobilisations financières	3 150			3 250
ACTIF IMMOBILISE	42 056	2 049	3 531	40 673

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 230			6 230
Immobilisations incorporelles	6 230			6 230
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 053			13 053
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 829	893	3 531	13 190
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	28 882	893	3 531	26 244
ACTIF IMMOBILISE	35 112	893	3 531	32 474

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 100 095 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	2 400		2 400
Créances de l'actif circulant :			
Autres	95 224	95 224	
Charges constatées d'avance	2 472	2 472	
Total	100 095	97 695	2 400

Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	847
INTERETS COURUS A RECEVOIR	135
Total	982

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 81 661 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	9 037	9 037		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 342	8 342		
Dettes fiscales et sociales	39 470	39 470		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	812	812		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	24 000	24 000		
Total	81 661	81 661		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	9 037			

Charges à payer

	Montant
FRS FACT. NON PARVENUES	7 000
FOURNISS. IMMOBILISATIONS	812
DETTES PROV.CONG.A PAYES	20 030
CH. SOC./CONG. A PAYES	10 349
Total	38 190

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 472		
Total	2 472		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATEES D AVANCE	24 000		
Total	24 000		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autorisation de découvert	27 000
Autres engagements reçus	27 000
Legs nets à réaliser	
Total	27 000

Contributions volontaires

Contributions volontaires

Méthode de valorisation des Contributions Volontaires en Nature:

Le bénévolat a été valorisé à partir des taux horaires chargés des postes équivalent aux salariés de l'Association (soit un poste de Chargée de mission)

NATURE DES CVEN RECUES	ORIGINE		VALORISATION				EMPLOIS DES CVEN RECUES	MONTANT		
	Qui ?	Quand ?	Méthode	Montant	Quantité	Prix unitaire/Taux horaire	Autres détails de la valorisation	EMPLOYE		
BENEVOLAT	CAUE	Année 2020	Base taux horaire chargée de mission - janvier 2020 ((coût global-taxesalaires)/151,67)	61 225,59	1 589	38,54		PERSONNEL BENEVOLE 61 225,59		
TOTAL :				61 225,59					TOTAL :	61 225,59

Fonds dédiés

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES					
RESSOURCES	MONTANT INITIAL	FONDS RESTANT A ENGAGER EN DEBUT D'EXERCICE (COMPTE 194)	UTILISATION EN COURS DE L'EXERCICE (COMPTE 7894)	ENGAGEMENTS A REALISER SUR NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES (COMPTES 6894)	FONDS RESTANT A ENGAGER EN FIN D'EXERCICE
		A	B	C	D=A-B+C
DREAL	7 500,00	-		7 500,00	7 500,00
DREAL	30 000,00	14 282,99	14 282,99		-
ADEME	7 500,00	7 500,00			7 500,00
TOTAL		21 782,99	14 282,99	7 500,00	15 000,00

Etats détaillés

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
20500000 – BREVETS, LICENCES LOGICIEL	6 230		6 230	6 230
28050000 – CONCESSIONS ET DROIT		6 230	-6 230	-6 230
	6 230	6 230		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 – INSTALL. GENE. AGENCEMENTS	13 053		13 053	13 053
21830000 – MATERIEL DE BUREAU ET INFOR.	13 163		13 163	14 645
21840000 – MOBILIER	4 977		4 977	4 977
28181000 – AMORTISSEMENTS AAI		13 053	-13 053	-13 053
28183000 – AMTS MATERIEL BUREAU		8 213	-8 213	-10 852
28184000 – AMTS MOBILIER		4 977	-4 977	-4 977
	31 193	26 244	4 950	3 793
Immobilisations financières				
Participations				
26110000 – TITRES IMMOBILISES	750		750	750
26120000 – TITRES IMMOBILISES ENERCCOP	100		100	
	850		850	750
Autres immobilisations financières				
27500000 – DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	2 400		2 400	2 400
	2 400		2 400	2 400
Total I	40 673	32 474	8 200	6 943
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Autres créances				
40100000 – FOURNISSEURS	52		52	
44171000 – CONSEIL REGIONAL	26 885		26 885	46 450
44172000 – FDS STRUCTURELS EURO				139 643
44173000 – DREAL	36 409		36 409	24 914
44177000 – ADEME MIDI-PYRENEES	7 500		7 500	7 500
45101100 – CAUE AUDE	1 536		1 536	404
45103000 – CAUE GARD	2 308		2 308	523
45103100 – CAUE HAUTE GARONNE	11 301		11 301	1 503
45103200 – CAUE GERS	904		904	
45104600 – CAUE LOT				181
45104800 – CAUE LOZERE	1 240		1 240	67
45106500 – CAUE HAUTES PYRENEES	992		992	166
45108100 – CAUE TARN	1 578		1 578	361
45108200 – CAUE TARN ET GARONNE	863		863	269
46700000 – AUTRES COMPTES DEBIT. OU CREDIT.	29		29	29
46710000 – AVANCES SUR FRAIS AU RESEAU	2 780		2 780	2 708
46870000 – PRODUITS A RECEVOIR	847		847	
49600000 – PROVIS. POUR DEPREC. CPTES DEB		2 678	-2 678	-2 678
	95 224	2 678	92 546	222 041
Autres postes de l'actif circulant				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Disponibilités				
51200000 – CREDIT AGRICOLE	112 178		112 178	27 715
51201100 – LIVRET A ASSOCIATION	28 351		28 351	343
51870000 – INTERETS COURUS A RECEVOIR	135		135	
53100000 – CAISSE SIEGE SOCIAL	13		13	20
	140 677		140 677	28 078
Charges constatés d'avance				
48600000 – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 472		2 472	1 426
	2 472		2 472	1 426
Total II	238 373	2 678	235 695	251 544
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	279 046	35 151	243 895	258 488

Bilan détaillé

PASSIF

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres		
10200000 – FONDS ASSOCIATIFS S.	45 935	45 935
10240000 – APPORTS EXCEP. CAUE MP	24 000	24 000
	69 935	69 935
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau		
11000000 – REPORT A NOUVEAU	28 951	20 205
	28 951	20 205
Excédent ou déficit de l'exercice	48 348	8 746
Situation nette (sous-total)	147 234	98 886
Total I	147 234	98 886
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds dédiés		
19400000 – FONDS DEDIES/SUBVENTION	15 000	21 783
	15 000	21 783
Total II	15 000	21 783
PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses		
45100900 – CAUE ARIEGE	5 699	4 580
45103200 – CAUE GERS		2 771
45104600 – CAUE LOT	3 338	
	9 037	7 351
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 – FOURNISSEURS	1 342	2 850
40810000 – FRS FACT. NON PARVENUES	7 000	81 492
	8 342	84 342
Dettes fiscales et sociales		
42820000 – DETTES PROV. CONG. A PAYES	20 030	20 688
43100000 – URSSAF HAUTE GARONNE	4 035	5 530
43730000 – IRCANTEC	876	1 191
43731000 – MALAKOFF MEDERIC	1 950	2 932
43820000 – CH. SOC./CONG. A PAYES	10 349	8 896
43870000 – PRODUITS A RECEVOIR		
44210000 – PRELEVEMENT A LA SOURCE	900	1 148
44733000 – PARTICIPATION EMPLOI	1 330	1 705
	39 470	42 090
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
40840000 – FOURNISS. IMMOBILISATIONS	812	1 044
	812	1 044
Autres dettes		
46860000 – CHARGES A PAYER		2 992
		2 992

Bilan détaillé

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
Produits constatés d'avance 48700000 – PRODUITS CONSTATEES D''AVANCE	24 000 24 000	
Total IV	81 661	137 819
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	243 895	258 488

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
75600000 – COTISATIONS STATUTAIRES	88 861,00	90 427,00	-1 566,00	-1,73
	88 861,00	90 427,00	-1 566,00	-1,73
Ventes de biens et de services	150,00		150,00	
Ventes de prestations services				
70800000 – ACTIONS DIVERSES	150,00		150,00	
	150,00		150,00	
Produits de tiers financeurs	176 883,08	215 650,91	-38 767,83	-17,98
Concours publics et subventions d'exploitation				
74100000 – CONSEIL REGIONAL	102 949,44	114 000,00	-11 050,56	-9,69
74300000 – DREAL	32 545,76	39 000,00	-6 454,24	-16,55
74500000 – DRAC	30 000,00	30 000,00		
74650000 – ADEME MIDI-PYRENEES		7 500,00	-7 500,00	-100,00
	165 495,20	190 500,00	-25 004,80	-13,13
Contributions financières				
75510100 – CONTRIBUTIONS REALISATIO		15 000,00	-15 000,00	-100,00
75510200 – CONTRIBUTIONS FONCTIONN	10 712,88	10 150,91	561,97	5,54
75510300 – CONTRIBUTIONS FORMATION	675,00		675,00	
	11 387,88	25 150,91	-13 763,03	-54,72
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de ch				
78940000 – REPORT RESSOUR. EXERCICE	21 782,93	17 806,06	3 976,87	22,33
79100000 – TRANSFERT CHARGES EXPLOI	20 733,26		20 733,26	
	42 516,19	17 806,06	24 710,13	138,77
Autres produits				
75800000 – PDTS DIVERS GESTION	3 888,26	8 065,56	-4 177,30	-51,79
	3 888,26	8 065,56	-4 177,30	-51,79
TOTAL I	312 298,53	331 949,53	-19 651,00	-5,92
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes				
60450100 – CONVENTIONS CAUE	10 597,48	10 858,85	-261,37	-2,41
60450200 – PRESTATIONS DIV. PROJET 1	744,37	344,57	399,80	116,03
60450300 – PRESTATIONS DIV. PROJET 2		697,30	-697,30	-100,00
60450700 – PRESTATIONS DIVERSES projet	54,00		54,00	
60450800 – PRESTATIONS DIV. PROJET 8		13 478,40	-13 478,40	-100,00
60450900 – PRESTATIONS DIV. PROJET 9		1 098,60	-1 098,60	-100,00
60451100 – PRESTATIONS DIVERSES : proje	1 427,00		1 427,00	
60451300 – PRESTATIONS DIVERSES : proje	810,00		810,00	
60610100 – EDF	294,94	471,99	-177,05	-37,51
60610200 – GAZ	1 156,51	1 201,67	-45,16	-3,76
60610300 – ENERCOOP / ÉLECTRICITÉ	152,37		152,37	
60630000 – FOURNITURES D'ENTRETIEN	474,62	288,88	185,74	64,30
60641000 – FOURNITURES ADMINISTRATI	950,10	1 444,74	-494,64	-34,24
60643000 – PETIT EQUIPEMENT	2 140,50	1 619,98	520,52	32,13
61100000 – SOUS-TRAITANCE GENERALE	270,00	2 054,40	-1 784,40	-86,86
61110000 – SOUS-TRAITANCE SITE INTER	10 712,88	10 150,92	561,96	5,54
61111000 – SOUS-TRAITANCE NETTOYAG	1 414,80	1 886,40	-471,60	-25,00
61200100 – LEASING PHOTOCOPIEUR	1 454,92	1 360,96	93,96	6,90
61320000 – LOCATIONS IMMOBILIER	18 789,40	17 907,00	882,40	4,93
61351000 – LOCATIONS DE VEHICULES	211,73	1 303,52	-1 091,79	-83,76
61400000 – CHARGES LOCATIVES	639,24	667,66	-28,42	-4,26

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61500000 – ENTRETIEN ET REPARATION	156,00	92,00	64,00	69,57
61560000 – MAINTENANCE	2 423,77	2 317,12	106,65	4,60
61600000 – PRIMES D'ASSURANCE	1 059,13	1 040,00	19,13	1,84
61810000 – DOCUMENTATION	763,11	770,00	-6,89	-0,89
61830000 – ABONNEMENT INTERNET	760,21	614,40	145,81	23,73
61850000 – FRAIS COLLOQUE, SEMINAIRE		617,70	-617,70	-100,00
62260000 – HONORAIRES	8 369,88	7 942,04	427,84	5,39
62270000 – FRAIS D'ACTES ET DE CONTE		50,00	-50,00	-100,00
62280000 – DIVERS : FORMATION	300,00		300,00	
62380000 – DIVERS (POURBOIRES, DONS ..		10,00	-10,00	-100,00
62510000 – DEPLACEMENTS DIVERS	74,66	345,62	-270,96	-78,40
62511000 – DEPLACEMENTS LABAUME	455,43	1 584,92	-1 129,49	-71,26
62512000 – DEPLACEMENTS RODRIGUEZ	70,07	540,45	-470,38	-87,03
62515000 – DEPLACEMENTS TOULIS	16,50	979,77	-963,27	-98,32
62570000 – RECEPTIONS	350,83	747,93	-397,10	-53,09
62610000 – FRAIS POSTAUX	650,53	888,28	-237,75	-26,77
62620000 – TELECOMMUNICATIONS	3 249,20	3 235,16	14,04	0,43
62700000 – SERVICES BANCAIRES	227,95	199,07	28,88	14,51
62800000 – DIVERS – COTISATIONS	190,00	140,00	50,00	35,71
	71 412,13	88 950,30	-17 538,17	-19,72
Impôts, taxes et versements assimilés				
63330000 – PART.EMPLOY.A FORM.PROF.	1 625,00	2 180,42	-555,42	-25,47
	1 625,00	2 180,42	-555,42	-25,47
Salaires et traitements				
64100000 – SALAIRES BRUTS	107 362,65	147 692,12	-40 329,47	-27,31
64120000 – CONGES PAYES	-658,28	140,40	-798,68	-568,86
64140000 – INDEMNITES ET AVANTAGES	19 182,96		19 182,96	
	125 887,33	147 832,52	-21 945,19	-14,84
Charges sociales				
64510000 – COTISATIONS A L'URSSAF	35 136,92	43 126,50	-7 989,58	-18,53
64530000 – COTISATIONS IRCANTEC	6 983,08	8 819,13	-1 836,05	-20,82
64531000 – COTISATIONS MALAKOFF ME	5 280,93	5 412,44	-131,51	-2,43
64581200 – CHARGES / CONGES PAYES	1 452,57	60,01	1 392,56	NS
64750000 – MEDECINE DU TRAVAIL,	280,80	300,30	-19,50	-6,49
	49 134,30	57 718,38	-8 584,08	-14,87
Dotations aux amortissements et aux dépréciati				
68112000 – DOT.AMT.IMMO CORPORELLE	892,82	629,75	263,07	41,77
	892,82	629,75	263,07	41,77
Dotations aux provisions				
68940000 – ENGAG.A REALISER S/S	15 000,00	21 782,99	-6 782,99	-31,14
	15 000,00	21 782,99	-6 782,99	-31,14
Autres charges				
65800000 – CHARGES DIVERSES GESTION	0,13	141,84	-141,71	-99,91
	0,13	141,84	-141,71	-99,91
TOTAL II	263 951,71	319 236,20	-55 284,49	-17,32
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	48 346,82	12 713,33	35 633,49	280,28
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilées				
76400000 – REVENUS VALEURS MOBIL. P	7,61	2,55	5,06	198,43
	7,61	2,55	5,06	198,43
TOTAL III	7,61	2,55	5,06	198,43

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assilées				
66100000 – CHARGES D'INTERETS	6,09	169,75	-163,66	-96,41
	6,09	169,75	-163,66	-96,41
Total IV	6,09	169,75	-163,66	-96,41
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1,52	-167,20	168,72	-100,91
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-IV)	48 348,34	12 546,13	35 802,21	285,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
TOTAL V				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
67110000 – CHARGES EXCEPTIONNELLES		808,26	-808,26	-100,00
67150000 – CHARGES EXCEP./SUB. ACCOR		2 991,88	-2 991,88	-100,00
		3 800,14	-3 800,14	-100,00
TOTAL VI		3 800,14	-3 800,14	-100,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-3 800,14	3 800,14	-100,00
Total des produits (I + III + V)	312 306,14	331 952,08	-19 645,94	-5,92
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VI)	263 957,80	323 206,09	-59 248,29	-18,33
EXCEDENT OU DEFICIT	48 348,34	8 745,99	39 602,35	452,81